



Monsieur le Maire

Pierrelaye, le 03 avril 2024

Objet : Préavis de grève pour la journée du lundi 22 avril 2024 de 8h à 18h

Monsieur le Maire,

L'équipe des Atsem de l'école maternelle Pierre Curie travaille depuis 7 ans dans cet établissement sans incident majeur, comme l'ensemble des Atsem de la ville.

Notre collègue Atsem subit aujourd'hui une sanction disciplinaire déguisée sous la forme d'un changement d'affectation de classe au retour des vacances de printemps.

Notre collègue n'a fait aucune faute professionnelle, elle a simplement suivi les directives de la communauté éducative et de l'inspecteur de l'académie, qui lui ont été communiquées lors de la conférence organisée en octobre dernier par l'éducation nationale, et pris des initiatives dans l'intérêt et le bien-être des enfants.

Cette décision injuste affecte profondément notre collègue, et porte atteinte à son intégrité professionnelle. Elle risque également de perturber les enfants de la classe de petite/moyenne section pour qui l'Atsem est un repère essentiel, et ce, à 2 mois de la fin de l'année.

Le syndicat CGT des territoriaux de Pierrelaye revendique avec les Atsem:

- ✕ Le maintien de notre collègue Atsem dans sa classe jusqu'à la fin de l'année scolaire
- ✕ La reconnaissance des missions éducatives des Atsem conformément au référentiel du CAP Petite enfance, sans craindre de quelconque sanction. L'Atsem appartient à la communauté éducative depuis le décret du 01/03/2018

Afin de permettre aux Atsem des 3 écoles de la ville de défendre leurs revendications, le syndicat CGT des territoriaux de Pierrelaye dépose un préavis de grève de 8h à 18h pour la journée du lundi 22 avril 2024.

Notre organisation syndicale reste disponible, avec les agentes, pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT

Laurence Bernard
Secrétaire Générale